

## Théâtre

**Objectifs pédagogiques**

- Découvrir la littérature sur la thématique des génocides
- Sensibiliser à la lecture à haute voix ou à la lecture engagée
- Participer à un événement commémoratif

**Descriptif de l'action**

Cette action questionne la représentation de l'horreur des massacres de masses et des génocides du XXème siècle. Une sélection de textes romanesques, théâtraux, documentaires évoquant les grands génocides du XXème siècle est proposée. Des classes de lycéens ou de collégiens découvrent la sélection de textes accompagnée par un comédien, qui intervient au minimum 3h/classe pour la mise en voix et la mise en espace. Les élèves peuvent être accueillis pour un des temps de travail dans la bibliothèque/médiathèque.

L'action permet de saisir le rapport entre histoire et mémoire et parfois le conflit des mémoires.

**Niveaux concernés par l'action :**

Lycéens et collégiens

**Etapas de l'action**

- 1) Les élèves découvrent et explorent les textes proposés dans la sélection annuelle qui est connue dès juin de l'année précédente. Ils sont encadrés par une équipe pluridisciplinaire et accompagnés par un comédien pour la mise en voix.
- 2) Une visite des archives départementales locales est organisée pour évoquer le génocide juif sur le territoire local
- 3) Un repérage de lieux évocateurs ou chargés de mémoire est effectué dans l'environnement de proximité.
- 4) Les élèves donnent, sous forme de lectures publiques, une restitution de leurs parcours lors de la journée européenne de commémoration des génocides du 27 janvier.

**Financement :**

L'intervention du partenaire artistique peut-être co-financée par la Drac dans le cadre d'un dispositif de classe à PAC. Les transports sont à la charge de l'établissement. Un soutien peut être sollicité dans le cadre de l'appel à projet jeunesse de la région Nouvelle Aquitaine.

**Coût pour l'établissement**

L'établissement doit prévoir un financement pour l'intervention artistique 300€ et l'achat des œuvres 200€

**Place de l'action dans le PEAC**

En lycée : le projet peut s'intégrer dans les heures d'aide personnalisée, dans les enseignements d'exploration littérature et société ou création et activité artistique et les heures d'AP. Au collège il peut s'intégrer à un EPI.

**PARTENAIRES CULTURELS :**

Fondation du mémorial de la Shoah

**PARTENAIRES INSTITUTIONNELS :**

DAAC du Rectorat de Bordeaux  
DRAC Nouvelle-Aquitaine  
Région Nouvelle Aquitaine

**Inscriptions :**

Inscription sur le site DAAC : le chef d'établissement recevra par la suite un récapitulatif de l'ensemble des actions académiques sur lesquelles

Renseignements : **Didier CASTERAN, Conseiller académique Arts et Culture**  
**didier.casteran@ac-bordeaux.fr**  
**05 57 57 35 90 - DAAC rectorat de Bordeaux.**

